



ARRETE N° 2025\_0524

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE JEAN MERMOZ

Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR

- Vu le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu les travaux de terrassement et de raccordement gaz pour GRDF avec tranchée route et trottoir à réaliser par l'entreprise LEBRETON SASU domiciliée rue du Bois 45210 Ferrières en Gâtinais représentée par Monsieur Fabien LEBRETON dans la rue Jean Mermoz ;
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier ;
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger ;

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 08 septembre 2025, et jusqu'au 03 octobre 2025, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation et vitesse limitée à 30 km/h) au 29 rue Jean Mermoz.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4 :** L'entreprise LEBRETON SASU est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, M. le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 30/07/2025



Date d'affichage : 30/07/2025





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère chargé  
des transports

# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803162370



N° 14024\*01

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : LEBRETON Prénom : Fabien  
Dénomination : ENTREPRISE LEBRETON SASU Représenté par :  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : ZI Le Bois Carré - Rue du Bois  
Planté  
Code postal 4 5 2 1 0 Localité : FERRIERES EN GATINAIS Pays : France  
Téléphone 0 2 3 8 9 6 0 4 5 4 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : contact@sasu-lebreton.com

**Si le bénéficiaire est différent du demandeur**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : .....

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue Jean Mermoz  
Code postal 4 5 7 0 0 Localité : VILLEMANDEUR

**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : Travaux de terrassement et de raccordement gaz pour GRDF - tranchée route + trou trottoir  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> : .....  
Date prévue de début des travaux : 0 8 0 9 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2 0

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 0 Date de début de réglementation 0 8 0 9 2 0 2 5  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers

poids lourds

**Stationner**

véhicules légers

poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone       Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : FERRIERES EN GATINAIS

Le : 2 9 0 7 2 0 2 5

Nom : LEBRETON ..... Prénom : Nelly ..... Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink

PLAN 200 PROJET

**GRDF**

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



Classe de précision:  
Les données géométriques et altimétriques ont été vérifiées par un géomètre pour répondre aux exigences de précision des DT-DICT.  
N° de vérification: 02 17 82 74 88  
Rue Urgence Gaz: 0800 47 33 33

Luminaires 2 dérivés: 62/60/17.32/8  
m 2331/352.756 m.L.2E  
Coordonnées GPS: 47 981.  
2.24



Utilisateur: IU1167  
Commune: Villemandeur

Code INSEE: 45338  
Date d'impression: 11/06/2025  
Page 2 sur 2

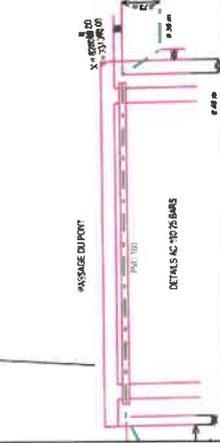
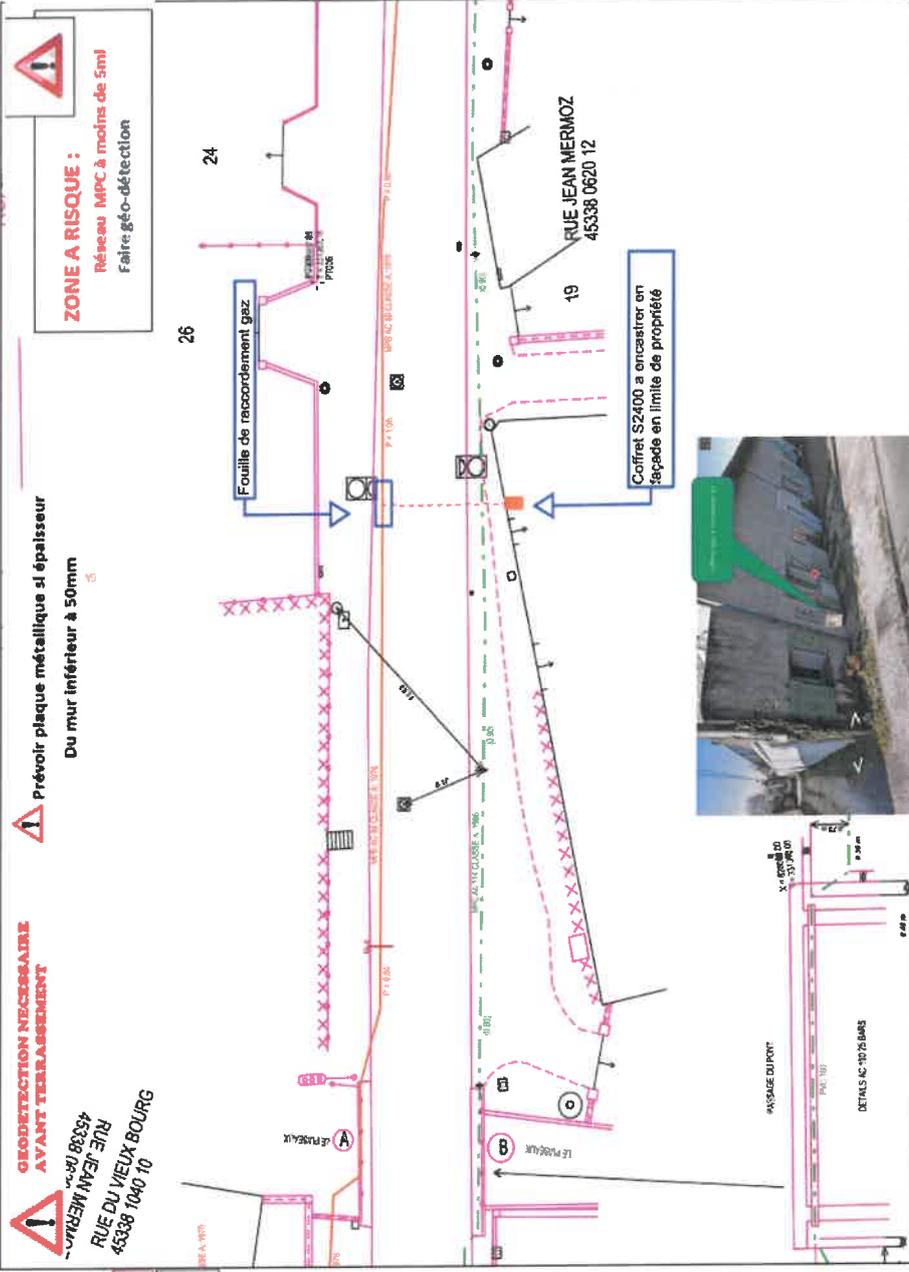
Description:  
Madame LA MAISON DES  
MARETS Valérie  
29 bis RUE JEAN MERMOZ  
45700 VILLEMANDEUR  
Tel: 0861818151

PCE 44512560447562  
OSR 0201719978

Réseau MPB AC 89 CL A

Coffret S2400 à encastrer en  
fascade en limite de propriété  
Géodétection nécessaire  
avant terrassement car  
présence MPC AC 114  
+ Prévoir plaque métallique  
si épaisseur du mur  
inférieure à 50mm

Bt= 7.50 m



**ZONE A RISQUE :**  
Réseau MPC à moins de 5m  
Faire géo-détection

**GEODÉTECTION NECESSAIRE AVANT TERRASSEMENT**  
Prévoir plaque métallique si épaisseur du mur inférieur à 50mm

**URUGENCE GAZ**  
0800 47 33 33  
RUE DU VIEUX BOURG  
45338 1040 10

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

Envoyer la photo fouille ouverte

ACTION PARTICULIERE LIEE AU CHANTIER



**Si un ouvrage gaz se trouve être en classe B ou C, faire une géodétection pour travailler en environnement classe A !**

Numéro Client:

0

URGENCE GAZ :  
Y compris dommage à ouvrage  
0 800 47 33 33

Attention, le plan n'est pas à l'échelle, les DT-DICT restent obligatoires



Système géodésique : WGS 84  
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.72418433,47.98093121 2.72413667,47.98079077 2.72355035,47.98085301 2.72359802,47.98098068 2.72418433,47.98093121</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

**Polygone 1**

(47.980931 2.724184); (47.980791 2.724137); (47.980853 2.723550); (47.980981 2.723598); (47.980931 2.724184);